

FAVORISER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

Contexte réglementaire

Le cadre juridique français et européen encadre désormais l'**impact environnemental du numérique** et impose aux entreprises de réduire leurs consommations et de mieux gérer leurs équipements. Ces textes fixent des objectifs de réduction de l'empreinte carbone numérique en France.

- **Coût caché** : le **numérique représente environ 3 à 4 % des émissions mondiales de CO₂**, avec une progression rapide prévue d'ici 2030. Pour les entreprises, cela se traduit aussi par une hausse des coûts liés au stockage et à l'exploitation des données.
- Équipements numériques : ordinateurs, smartphones et serveurs doivent être gérés selon les **principes d'achats responsables et de recyclage** obligatoire en fin de vie.
 - La **loi AGE** (2020) impose des achats responsables, encourage le recours au matériel reconditionné et fixe l'obligation de réemploi, réutilisation ou recyclage des équipements électriques et électroniques.
 - La **loi REEN** (2021) oblige les organisations à intégrer la sobriété numérique dans leurs stratégies, en allongeant la durée de vie des matériels et limitant les consommations énergétiques liées aux usages numériques.
- **Impact carbone** : un simple mail avec pièce jointe lourde, une visioconférence en vidéo ou un stockage inutile génèrent des émissions comparables à celles de petits trajets en voiture.

Pourquoi la mettre en place ?

Environnement : les mails, visios et stockages pèsent lourd dans les émissions de CO₂.

Économies : En réduisant les charges IT : moins de stockage et serveurs et une durée de vie plus longue des équipements.

Conformité et image : répondre aux attentes réglementaires et renforcer la crédibilité RSE.

Étapes de mise en place

1. Sensibiliser et mobiliser l'équipe

- Former les collaborateurs aux écogestes numériques (mails, visios, stockage).
- Mettre en place une communication interne visible : affiches, check-lists d'écogestes à côté des postes de travail.

2. Optimiser les usages quotidiens

- Limiter le nombre de destinataires, les pièces jointes lourdes et nettoyer sa boîte mail.
- Privilégier l'audio pendant les visios.
- Fermer les onglets inutilisés, taper directement l'URL d'un site connu plutôt que d'utiliser un moteur de recherche.

3. Mieux gérer les équipements

- Allonger la durée de vie des appareils (entretien régulier, réparations).
- Privilégier l'achat de matériel reconditionné ou labellisé (indice de réparabilité, labels environnementaux) et organiser le recyclage des anciens.

4. Réduire le stockage inutile

- Centraliser les documents sur une plateforme unique.
- Supprimer les fichiers et photos inutiles.
- Désactiver la synchronisation automatique non indispensable.

5. Suivre et valoriser les résultats

- Suivi des indicateurs simples : volume de stockage supprimé, % d'équipements reconditionnés, consommation électrique
- Communiquer en interne les progrès réalisés et les économies générées pour donner du sens aux efforts.

Aperçu



Gratuit

C'est une action qui vous fera faire des économies !



Rapide à mettre en place

Le temps de prendre des habitudes et de sensibiliser ses équipes.



Impact fort

Réduction des émissions, conformité réglementaire, baisse des coûts.

Exemple d'indicateurs

Consommation énergétique des data centers
Taux de matériel reconditionné / recyclé.
Réduction des émissions CO₂ liées au numérique.